

Formation des jeunes en emplois d'avenir : L'UDES s'inquiète de la baisse des financements

Le gouvernement souhaite renforcer le nombre d'emplois d'avenir. L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) salue la programmation des 50 000 nouveaux emplois d'avenir annoncés dans le cadre de la loi de finances 2015. Cependant, l'UDES, qui précise que l'ESS a déjà embauchée 60 000 jeunes en emplois d'avenir, tire la sonnette d'alarme sur le financement du volet formation desdits contrats, formation qui constitue un véritable gage de réussite et une plus-value pour les jeunes concernés.

La participation du FPSPP (Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels) au financement des emplois d'avenir devrait être moindre en 2015. En effet, seulement 10 millions d'euros seront consacrés à « *l'appui à l'acquisition de compétences transversales et sécurisant la suite du parcours professionnel des jeunes bénéficiaires des emplois d'avenir* »¹. C'est deux fois moins qu'en 2014, année au cours de laquelle le FPSPP avait consacré 20 millions d'euros à la formation des jeunes en emplois d'avenir.

Dans ce contexte, Unifaf et Uniformation, les deux OPCA (Organismes paritaires collecteurs agréés) de l'économie sociale et solidaire, estiment à 80 millions d'euros leurs besoins pour 2015 afin d'assurer le financement de la formation de ces contrats. Ils constatent une véritable montée en charge entre 2013 et 2014 du volume de jeunes envoyés en formation. Leur nombre a plus que doublé entre ces deux années (passant de 3 000 à près de 7 000 pour Uniformation et de 1500 à près de 4000 pour Unifaf) raison pour laquelle les OPCA anticipent une année 2015 encore plus importante.

De fait, en 2015, les OPCA pourront difficilement proposer des prises en charge attractives aux employeurs de jeunes en emplois d'avenir. Le coût moyen du parcours de formation d'un jeune bénéficiant de ce dispositif s'élevant à 5500€, les employeurs de l'ESS ne pourront pas faire face seuls à de telles dépenses³.

«La réussite du dispositif « Emplois d'avenir » repose en grande partie sur la formation des jeunes. Leur insertion durable sur le marché du travail passe par l'acquisition des compétences de base nécessaires à l'exercice de leur métier. Si le gouvernement souhaite véritablement utiliser les emplois d'avenir comme une arme efficace contre le chômage des jeunes sur le long terme, il est indispensable de pérenniser les moyens alloués à leur formation. Nous avons fait part de nos inquiétudes au ministre du Travail, François Rebsamen, lors d'un entretien début mars. » souligne Alain Cordesse, Président de l'UDES.

UDES - L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) regroupe 28 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) et 14 branches professionnelles. Avec plus de 70 000 entreprises, employant plus d'1 million de salariés, l'UDES est l'organisation multiprofessionnelle de l'économie sociale et solidaire.

¹ Extrait de l'annexe prévisionnelle 2015 de la convention cadre FPSPP-Etat

² Source : Unifaf

³ Par exemple, pour une formation de secrétaire de 70 heures à 5000€, Uniformation prend en charge 18€ de l'heure, ce qui conduit à un reste à charge pour l'employeur de 3740€